

*Les milieux agricoles représentent 70 % de la superficie des Hauts-de-France dont majoritairement des grandes cultures.*

*Elles peuvent rendre essentiellement des services d'approvisionnement :*

- de l'alimentation végétale, destinée à l'homme et aux animaux,*
- des fibres et matériaux divers non alimentaires et de la biomasse à vocation énergétique.*

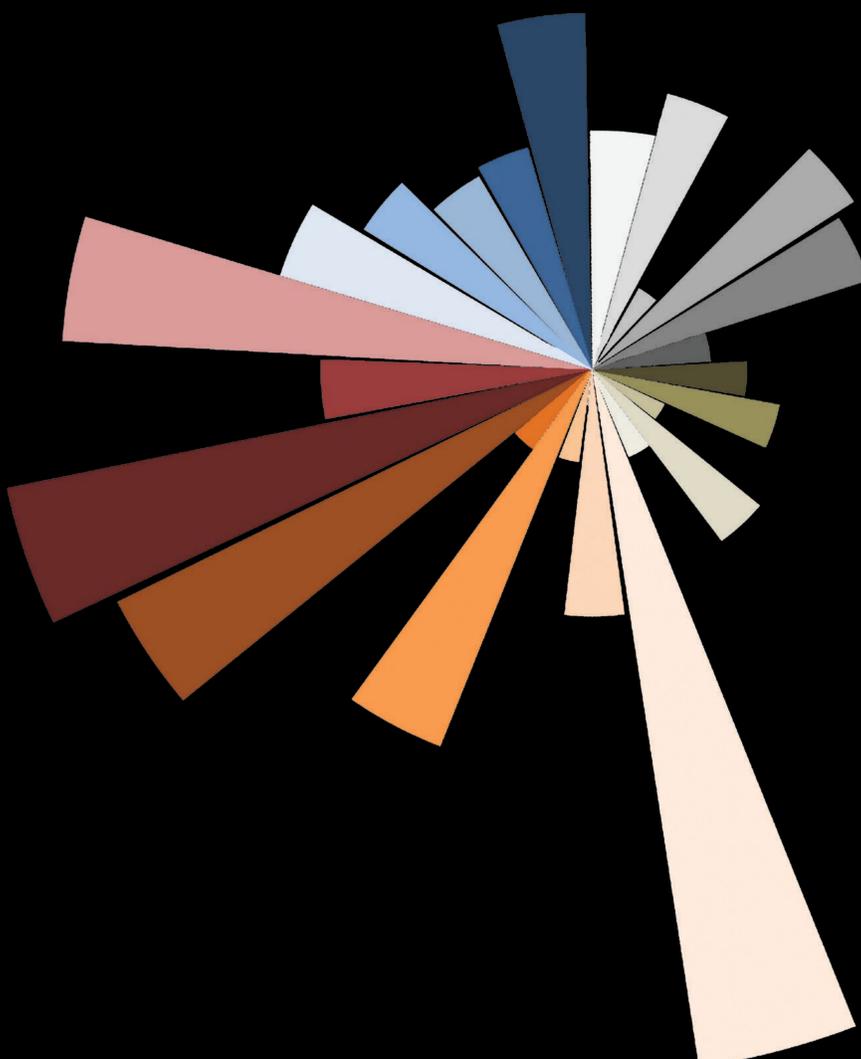




Photo : Altimage - Philippe Fruitier

*Les milieux humides occupent environ 3 % des Hauts-de-France.*

*Les bas marais, tourbières et sources peuvent rendre des services de régulation et culturels, en particulier :*

- *la régulation des inondations et des crues,*
- *l'offre d'habitats pour les espèces sauvages,*
- *l'héritage que représentent ces milieux.*

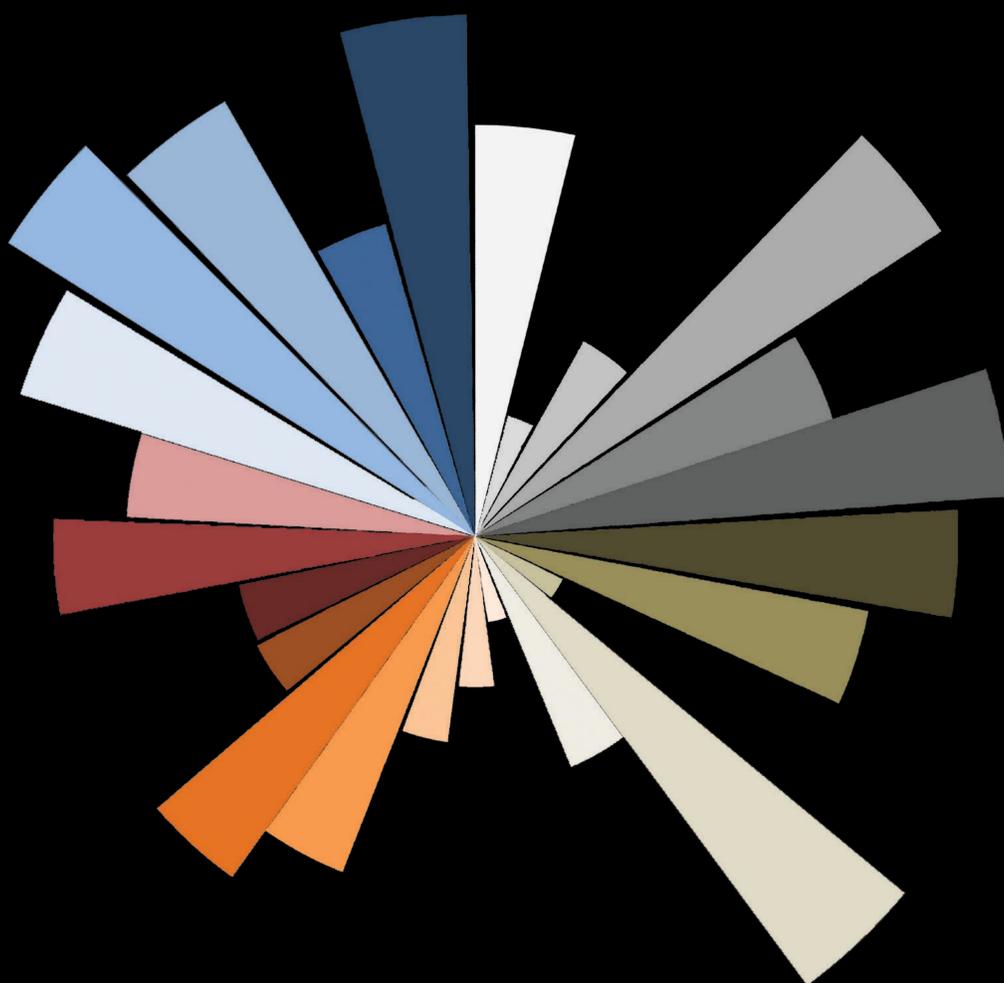




Photo : Altimage - Philippe Fruitier

*L'ensemble des rivières et cours d'eau des Hauts-de-France peuvent rendre 3 grands services.*

*Ce sont des habitats favorables aux différentes espèces sauvages dont certaines peuvent être consommées. Leurs eaux de surface et souterraines peuvent être utilisées pour la consommation, l'industrie ou l'énergie. Ces milieux sont aussi des espaces de loisirs très attractifs.*

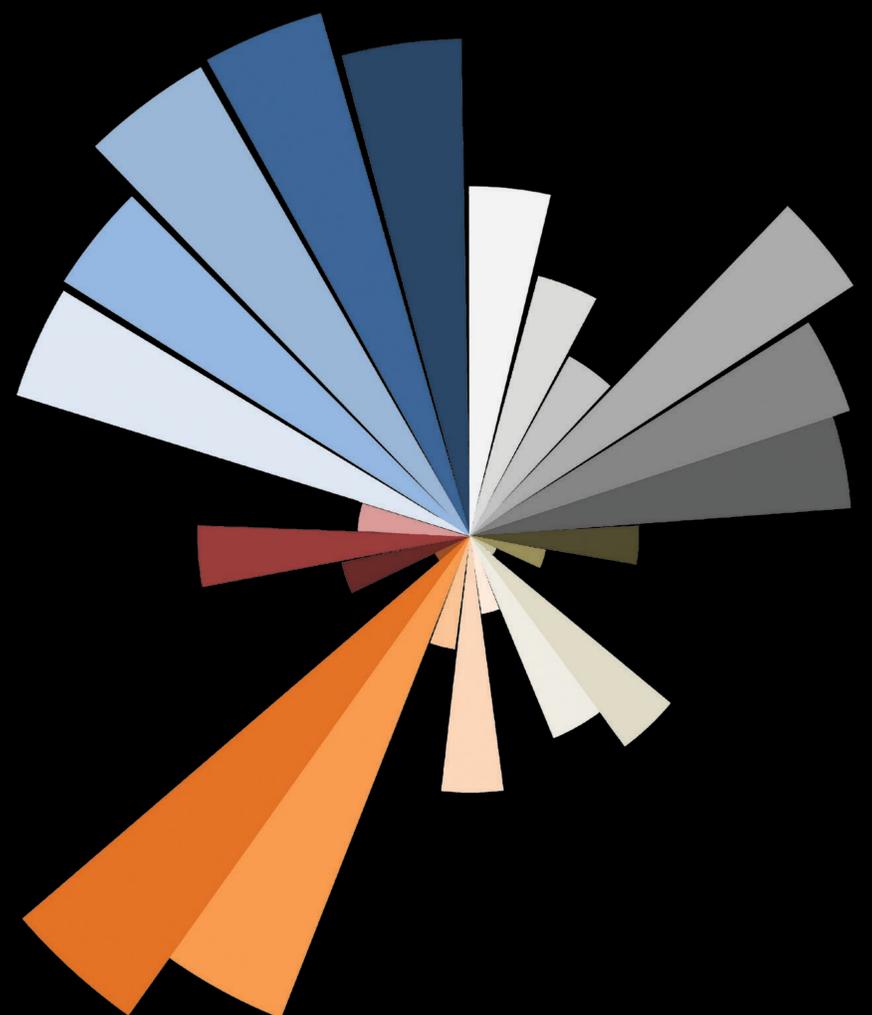


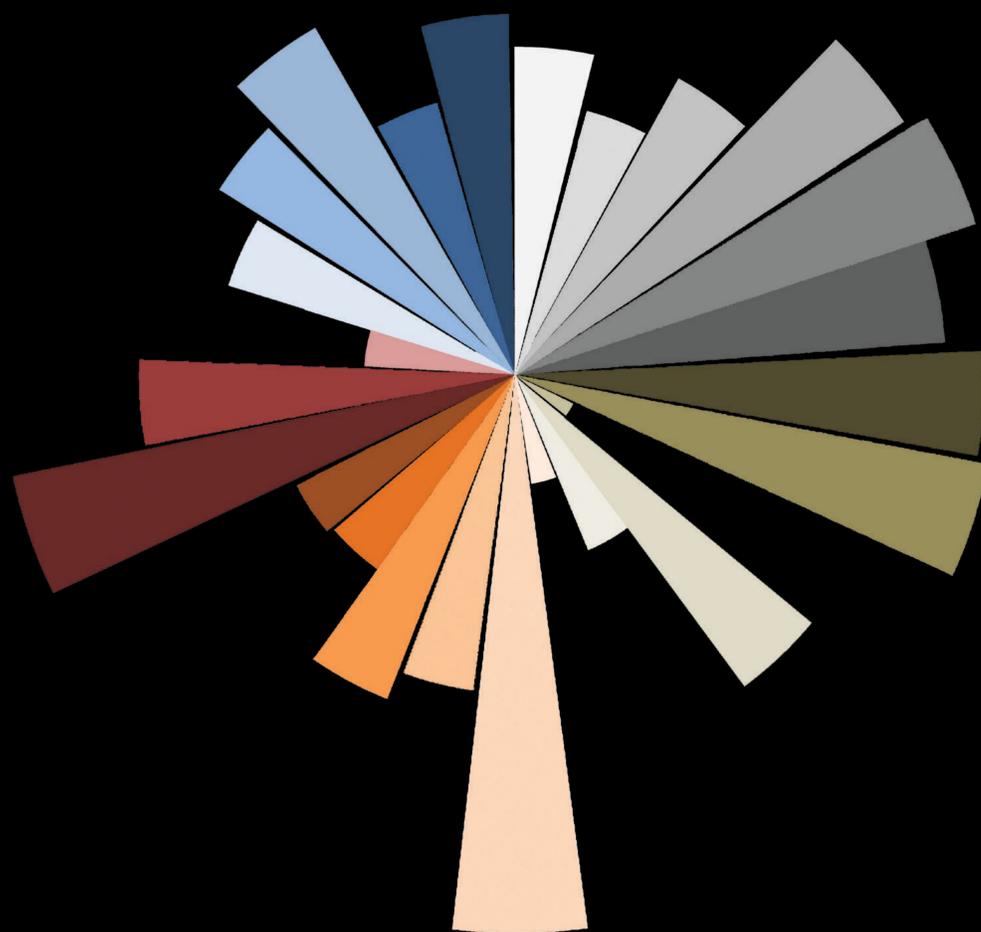


Photo : Altimage - Philippe Fruitier



*Les prairies représentent environ 10 % de la superficie des Hauts-de-France. Elles peuvent fournir des aliments pour les espèces domestiques, comme le fourrage.*

*Elles rendent également des services de régulation comme la pollinisation, le contrôle de l'érosion et le maintien de la qualité des sols.*



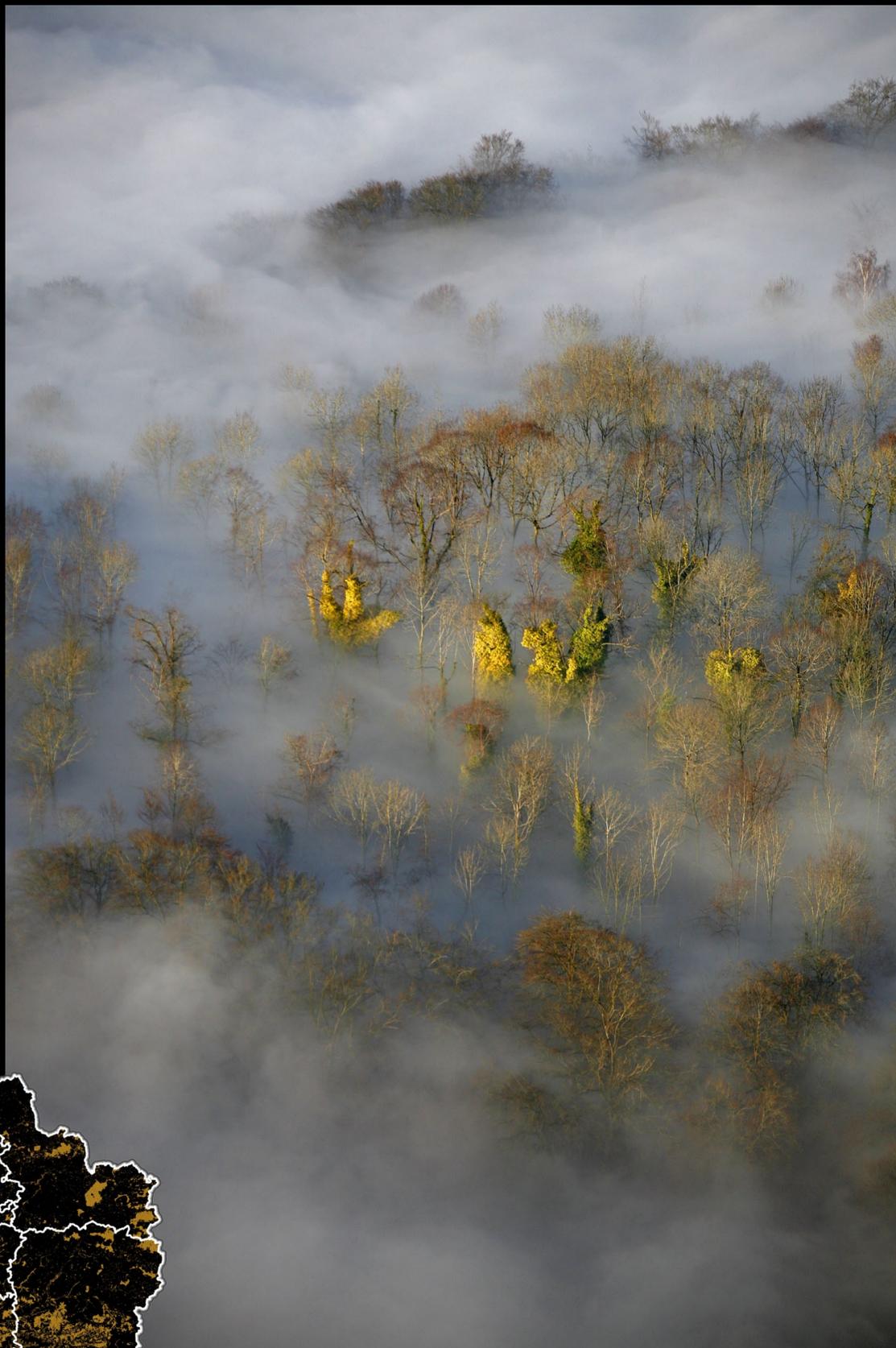


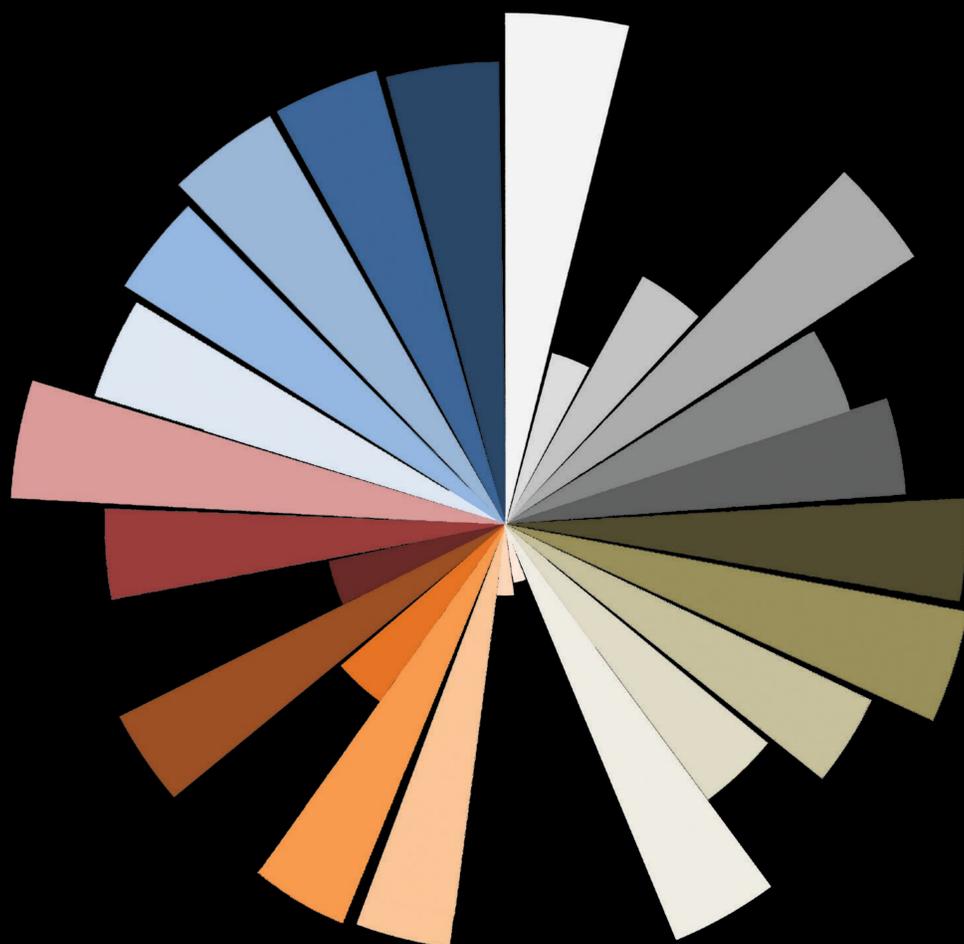
Photo : Altimage - Philippe Fruitier



*Les forêts des Hauts-de-France sont capables de rendre un très grand nombre de services écosystémiques de régulation, d'approvisionnement et culturels, notamment :*

- la régulation du climat,*
- la production de biomasse,*
- des activités récréatives et pédagogiques.*

*Les forêts occupent 14 % du territoire de la région.*



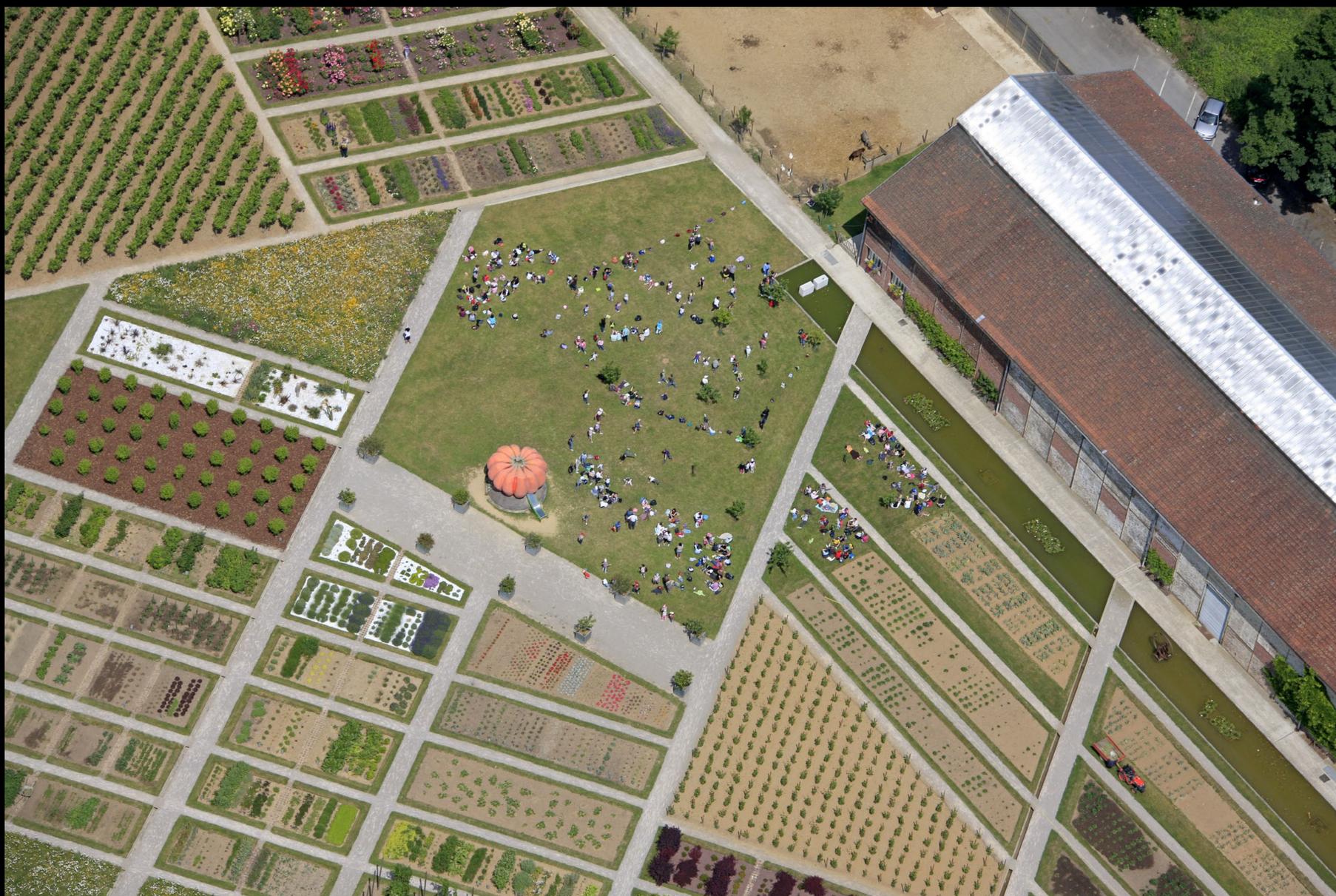


Photo : Altimage - Philippe Fruitier

*Environ 12 % du territoire des Hauts-de-France est artificialisé. Les parcs urbains et grands jardins peuvent rendre l'ensemble des services écosystémiques culturels. Ils participent au bien-être en améliorant notablement le cadre de vie.*

*Ces espaces de nature en ville peuvent abriter de nombreuses espèces, notamment pollinisatrices.*

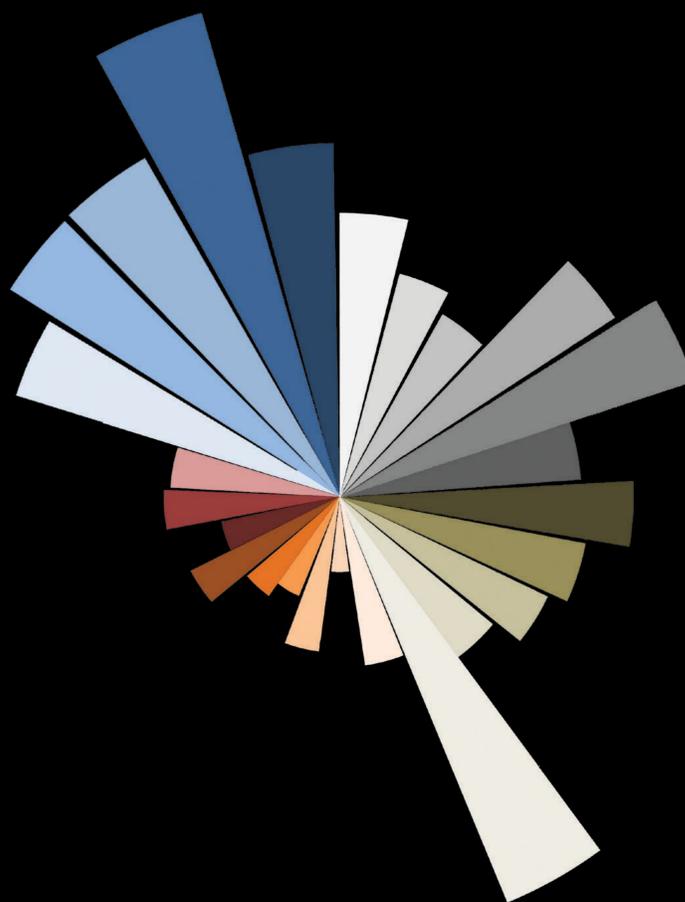




Photo : Altimage - Philippe Fruhier

*Les terrils, zones d'accumulations et de stockage des sous-produits d'exploitation des houillères sont des habitats originaux des Hauts-de-France.*

*Ils apportent des services culturels. Ce sont des éléments emblématiques, témoins paysagers d'un héritage qui permettent des actions pédagogiques ou récréatives. Ils peuvent également offrir des habitats pour certaines espèces.*

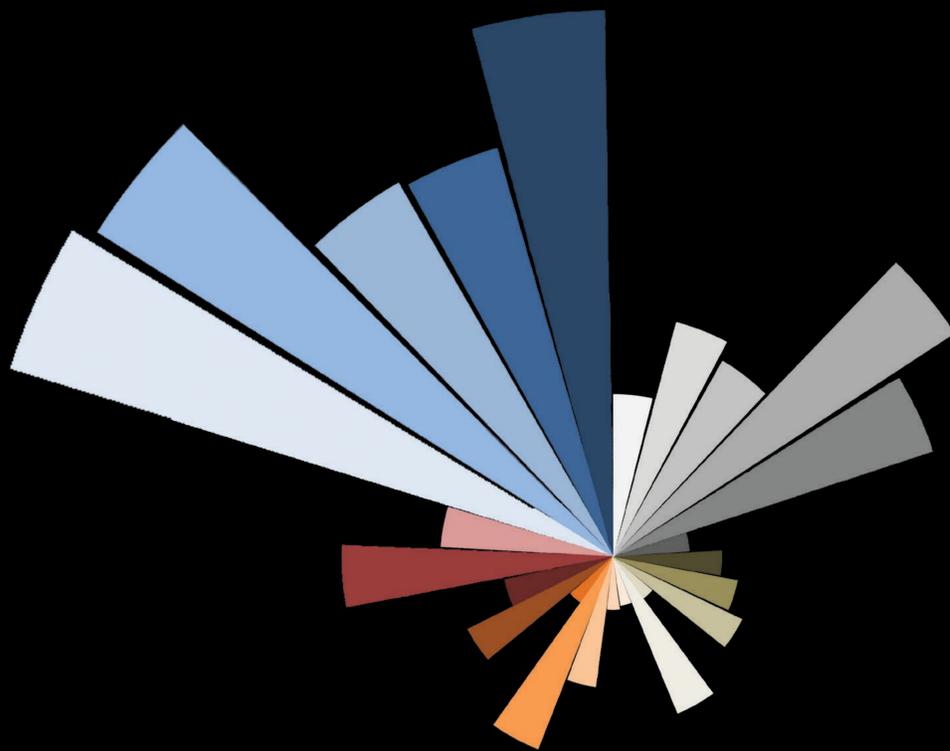




Photo : Altimage - Philippe Fruitier

*Les milieux littoraux sont capables de rendre un grand nombre de services écosystémiques culturels et de régulation notamment pour les dunes :*

- *une offre d'habitat, de refuge et de nurserie pour différentes espèces sauvages,*
- *la protection contre les tempêtes et le contrôle de l'érosion,*
- *des espaces de loisirs très attractifs.*

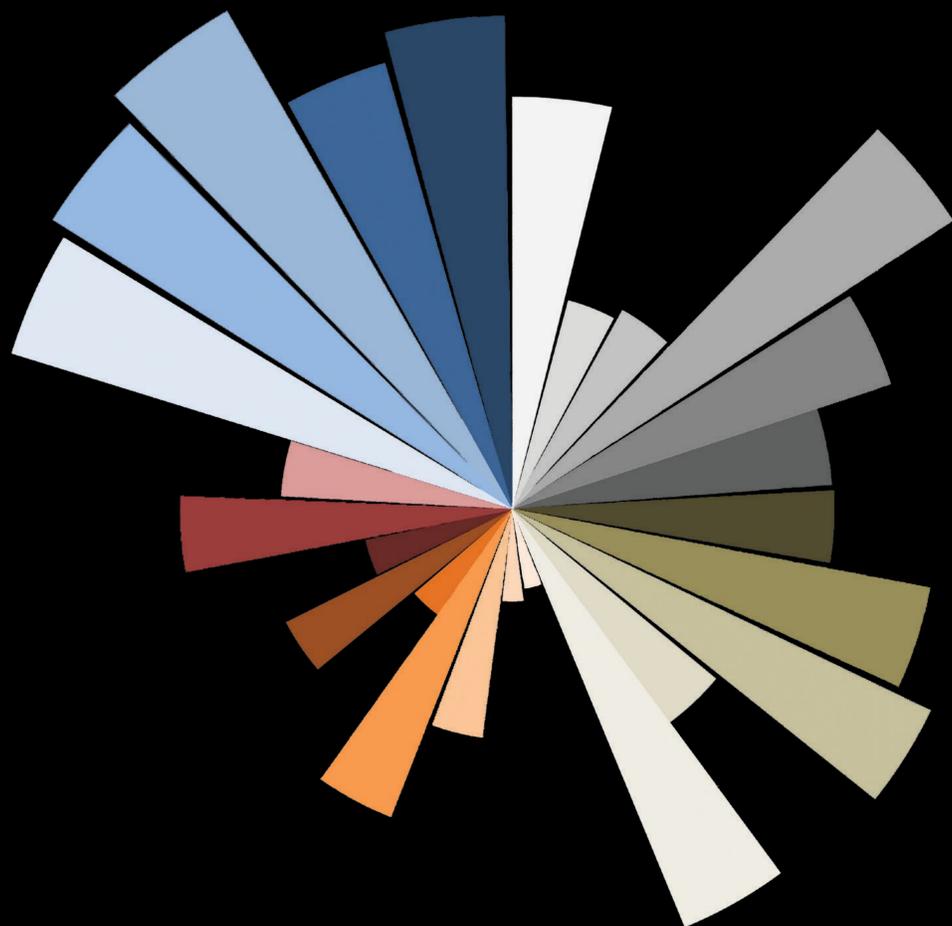




Photo : Altimage - Philippe Fruitier

*Les fourrés mais aussi les haies, alignements d'arbres jouent un rôle important de transition au sein des milieux ouverts. Ils procurent différents services de régulation, notamment :*

- une offre en habitats pour différentes espèces sauvages,*
- la pollinisation,*
- le contrôle de l'érosion et le maintien de la qualité des sols.*

